## AVIS D'ELECTION.

CONFORMENT [illegible] d'élection en date du [illegible] 1849, [illegible] Kock[illegible] Président de l'Etat de la Nouvelle-Orléans, [illegible] 1er du présent mois, [illegible] Paroisse de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Ecoles, dont le terme [illegible] 1849 [illegible] pour le premier district, compris [illegible] Faubourg Tremé, de la première et de la troisième Municipalité, dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un représentant pour le second district compris [illegible] de la première Municipalité, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, située sur la rive droite du Mississipi.

Un représentant à la législature pour la rive [illegible] de la paroisse d'Orléans.

Deux pour le premier district Paroisse d'Orléans [illegible]

Un pour le second district.

Un pour le troisième district.

Un pour le quatrième district.

Deux pour le cinquième district.

Deux pour le sixième district.

Un pour le septième district.

Un greffier pour chaque des cours de district [illegible] dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un shériff en commun pour la paroisse d'Orléans.

Un juge de paix pour le premier et second districts représentants.

Un juge de paix pour le troisième district représentant.

Un juge de paix pour le quatrième district représentant.

Un juge de paix pour le cinquième district représentant.

Un juge de paix pour le sixième district représentant.

Un juge de paix pour le septième district représentant.

Un juge de paix pour le huitième district représentant.

Un juge de paix pour le neuvième district représentant.

Un juge de paix pour le dixième district représentant.

Un juge de paix pour le onzième district représentant.

Un juge de paix pour le douzième district représentant.

Un juge de paix pour le treizième district représentant.

Un juge de paix pour le quatorzième district représentant.

Un juge de paix pour le quinzième district représentant.

Un juge de paix pour le seizième district représentant.

Un juge de paix pour le dix-septième district représentant.

Un juge de paix pour le dix-huitième district représentant.

Un juge de paix pour le dix-neuvième district représentant.

Un juge de paix pour le vingtième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-unième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-deuxième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-troisième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-quatrième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-cinquième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-sixième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-septième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-huitième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-neuvième district représentant.

Un juge de paix pour le trente-unième district représentant.

Un juge de paix pour le trente-deuxième district représentant.

Un juge de paix pour le trente-troisième district représentant.

Un juge de paix pour le trente-quatrième district représentant.

Un juge de paix pour le trente-cinquième district représentant.

Un juge de paix pour le trente-sixième district représentant.

Un juge de paix pour le trente-septième district représentant.

Un juge de paix pour le trente-huitième district représentant.

Un juge de paix pour le trente-neuvième district représentant.

Un juge de paix pour le quarantième district représentant.

Un juge de paix pour le quarante-unième district représentant.

Un juge de paix pour le quarante-deuxième district représentant.

Un juge de paix pour le quarante-troisième district représentant.

Un juge de paix pour le quarante-quatrième district représentant.

Un juge de paix pour le quarante-cinquième district représentant.

Un juge de paix pour le quarante-sixième district représentant.

Un juge de paix pour le quarante-septième district représentant.

Un juge de paix pour le quarante-huitième district représentant.

Un juge de paix pour le quarante-neuvième district représentant.

Un juge de paix pour le cinquantième district représentant.

Un juge de paix pour le cinquante-unième district représentant.

Un juge de paix pour le cinquante-deuxième district représentant.

Un juge de paix pour le cinquante-troisième district représentant.

Un juge de paix pour le cinquante-quatrième district représentant.

Un juge de paix pour le cinquante-cinquième district représentant.

Un juge de paix pour le cinquante-sixième district représentant.

Un juge de paix pour le cinquante-septième district représentant.

Un juge de paix pour le cinquante-huitième district représentant.

Un juge de paix pour le cinquante-neuvième district représentant.

Un juge de paix pour le soixantième district représentant.

Un juge de paix pour le soixante-unième district représentant.

Un juge de paix pour le soixante-deuxième district représentant.

Un juge de paix pour le soixante-troisième district représentant.

Un juge de paix pour le soixante-quatrième district représentant.

Un juge de paix pour le soixante-cinquième district représentant.

Un juge de paix pour le soixante-sixième district représentant.

Un juge de paix pour le soixante-septième district représentant.

Un juge de paix pour le soixante-huitième district représentant.

Un juge de paix pour le soixante-neuvième district représentant.

Un juge de paix pour le septième district représentant.

Un juge de paix pour le huitième district représentant.

Un juge de paix pour le neuvième district représentant.

Un juge de paix pour le dixième district représentant.

Un juge de paix pour le onzième district représentant.

Un juge de paix pour le douzième district représentant.

Un juge de paix pour le treizième district représentant.

Un juge de paix pour le quatorzième district représentant.

Un juge de paix pour le quinzième district représentant.

Un juge de paix pour le seizième district représentant.

Un juge de paix pour le dix-septième district représentant.

Un juge de paix pour le dix-huitième district représentant.

Un juge de paix pour le dix-neuvième district représentant.

Un juge de paix pour le vingtième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-unième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-deuxième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-troisième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-quatrième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-cinquième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-sixième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-septième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-huitième district représentant.

Un juge de paix pour le vingt-neuvième district représentant.

Un juge de paix pour le trent